

*La vie est un défi à relever, un bonheur à mériter, une aventure à tenter.*

*Mère Térèsa (1910 - 1997), religieuse catholique, humanitaire, prix Nobel de la paix 1979*

## Editorial

Chères Soulainoises, chers Soulainois,

Novembre a été un mois d'activité intense avec des chantiers multiples dans l'espace public : travaux de voirie pour améliorer la sécurité, entretien des végétaux dans le bourg et au long des chemins communaux... Les réparations, l'entretien ou le meilleur agencement des bâtiments sont moins visibles mais aussi nécessaires. Le travail administratif est intense aussi.

La station d'épuration des eaux, entièrement refaite, sera réceptionnée le 4 décembre ; elle traite les effluents du bourg, de l'Ecotière et du Plessis, mais aussi dorénavant des Petites Landes.

Sur le site de l'école, enseignants et personnels communaux s'activent au service des enfants en expérimentant les nouveaux horaires depuis la rentrée.

Les activités associatives et sportives font le plein.

L'offre culturelle, enfin, est très intense, avec une programmation communale qui est richement complétée par des propositions spontanées de troupes d'artistes amateurs ou professionnels attirées par notre excellente salle de spectacles et la qualité de notre accueil.

Par ces activités, la commune s'équipe, s'entretient, s'adapte et développe les temps de vie collective.

Le Maire, Robert BIAGI,  
avec l'ensemble des conseillers municipaux



## Décorations festives

A l'approche des fêtes de fin d'année revient l'envie d'orner les façades et entrées des habitations avec des décos joyeuses qui ravissent les passants.



Guirlandes lumineuses et projections donnent des effets spectaculaires. On peut aussi opter pour des décos sans électricité : éléments végétaux, rubans et guirlandes, papiers et boules multicolores visibles toute la journée.



Avec ou sans effets lumineux, qui relèvera le défi ?

## *Une saison spectaculaire !*

C'est un véritable festival artistique qui déferle sur la commune de novembre à janvier : jugez plutôt !

Le 15 novembre, *Les Franglais* ont repris à leur sauce une panoplie d'artistes éclectiques français et anglophones, et le public a fini lui aussi en chantant et dansant, dans une ambiance à la fois très chaleureuse et intime, "Comme chez vous, comme chez nous, et mieux que devant la télé" comme le duo l'a bien décrite !

Les 22, 23 et 24 novembre, *Les gens d'Saint Jean* ont fait le plein avec quatre séances chorales de l'opéra-rock *Starmania* interprété de façon brillante !

Le 28 novembre, la bibliothèque proposait la projection du film *Je suis la nuit en plein midi* suivie par un échange avec l'auteur *Gaspard Hirschi*.

Le même soir à la Grange aux Dîmes, la troupe locale *Qui est Marian ?* appuyée par des chanteurs et musiciens de haut niveau jouait brillamment la pièce théâtrale et musicale *I killed Amadeus* au profit de l'association *Des étoiles pour Maël*, à salle comble.

Le dimanche 30 novembre, la troupe professionnelle du *Vieux drap* faisait aussi le plein avec *Sens dessus dessous*, une comédie conçue à partir de textes de Raymond Devos, au profit de l'association *Abama* de soutien franco-malien.

## *Et ce n'est pas fini !*

Les 5, 6 et 7 décembre, c'est le rock progressif et l'opéra-rock qui enflamme la Grange aux Dîmes, avec les soirées *Queen*, *Dune* et *Pink Floyd* organisées par l'association soulainoise *LocoProd*.

Et on enchaînera le 13 décembre avec le théâtre improvisé *Qui l'eût cru ?* de la troupe saumuroise *L'oiseau moqueur*, relayée le 20 décembre par la compagnie *Jugaad* pour la comédie *Le tiroir de Woody Allen*.

## *Et après les fêtes, cela va continuer !*

Le 17 janvier, le théâtre musical *Et rester vivant ?* de la compagnie *Eoliharpe* lancera la nouvelle année.

Et le dimanche 18 janvier en fin d'après-midi, une nouveauté totale : un **concert de musique classique** sera donné gratuitement par la Région des Pays de la Loire dans une **salle de concert mobile** près de la salle Cortequisse !

**Avec quatorze spectacles en trois mois, proposés à prix réduit, libre ou gratuit, la démarche d'accueil et de soutien à la création artistique locale fait ses preuves.**

**Par le bouche-à-oreille, on vient désormais pour jouer ou pour voir des beaux spectacles dans une belle salle !**



APE école Nicolas Condorcet

# MARCHÉ DE NOËL

**SAMEDI 6 DÉCEMBRE**

ESPACE DU TILLEUL  
SOULAINES-SUR-AUBANCE

à partir de 15h

Chorale des enfants

Artisans, Animation

Vin chaud, crêpes...

Venue du père Noël



## Conseil municipal

Prochaine réunion : le 15 décembre 2025

Séances publiques débutant à 20h en Mairie

Compte-rendu sur le site internet communal

[www.soulaines-sur-aubance.fr](http://www.soulaines-sur-aubance.fr)

## Conseil municipal

Le Conseil municipal ne s'est pas réuni en novembre. Les dossiers en cours étant peu urgents, ils seront traités lors de la réunion de décembre.

## « Michel contre Michèle »



*La finale du concours « Un sociétaire - Un invité ou un sponsor » a eu lieu samedi 25 octobre à la Société l'Union de Soulaines-sur-Aubance. Vingt-huit équipes étaient en compétition. La victoire est finalement revenue à Michel MOREAU sociétaire et son invité Daniel CHARBONNEAU sur le score de 12 à 4 contre Michèle NICOL sociétaire et son invité Bernard ERNOULT. Venaient en troisième position, Louis-Marie GOUJON et Philippe BUREAU, suivis de Jean-Louis BROUARD et Didier ANGERS.*



FANFARE DE L'AUBANCE

## CONCERT DE SAINTE CÉCILE

# 150

Années de musique



DIMANCHE 14 DECEMBRE

2025 - 11h

Salle du Coteau  
Mozé-sur-Louet

Possibilité de s'inscrire au repas  
après le concert (voir sur le site)



Mozé  
Louet

Soulaines  
sur-Aubance



*En parallèle de ce concours, la « Tombola du Magnum à la ficelle » a été remportée par Roger CHARRUAULT. Le Président Gilles FREMY a félicité les vainqueurs et salué tous les participants et les nombreux spectateurs de cette finale. Il a également remercié tous les sponsors présents et qui agrémentent notre jeu de magnifiques panneaux publicitaires.*

*Prochaines manifestations : le concours « Fanny » réservé aux sociétaires, débutant le 21 novembre, finale le 20 Décembre et la soirée « Pot au Feu » le samedi 13 décembre à 19h30. Inscription à la société ou au 02 41 45 37 00.*

## Listes électorales

Pour pouvoir voter aux élections municipales du 15 et du 22 mars 2026, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales (jusqu'au 4 février 2026 en Mairie, jusqu'au 6 février 2026 par Internet).

Toute personne, âgée de 18 ans, détenant la nationalité française ou d'un pays de l'Union européenne, titulaire de ses droits civiques, peut participer aux élections municipales, comme électeur ou comme candidat.

## Gîte communal

Le projet de transformation de la maison située sur la place de l'église avance.



Les entreprises de travaux ont répondu à l'appel d'offres en septembre, les meilleures offres (dossier technique et prix) sont retenues. Le montant des travaux sera de 369 676,01 € HT, inférieur aux estimations et au budget voté en mars 2025. Démarrage le 5 janvier 2026.

Le gîte communal pourra accueillir quinze personnes, pouvant être des participants à des événements familiaux, des groupes de jeunes, des employés saisonniers, des personnes en formation, des artistes en résidence à la Grange aux Dîmes ou des touristes et randonneurs de passage. Il est attendu un effet positif sur le développement du commerce et des services locaux.

Le paiement des nuitées apportera une ressource de longue durée à la commune, finançant peu à peu les travaux mais aussi l'achat du bâtiment qui avait été déclenché en 2017 sans solution de financement.

## Influenza aviaire



Les détections d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) se multiplient en Europe chez les oiseaux migrateurs, particulièrement en Espagne et en Allemagne, mais aussi en France.

Les oiseaux sauvages sont une source potentielle d'introduction du virus dans les élevages de volailles et chez les oiseaux captifs. Le niveau de risque lié à l'Influenza Aviaire Hautement Pathogène (IAHP) a été relevé au stade risque élevé sur l'ensemble du territoire.

**Cette évolution implique le renforcement immédiat des mesures de biosécurité.**

1. La **clastration ou mise sous filets** est obligatoire pour tous les détenteurs de moins de 50 volailles. Pour les élevages de plus de 50 volailles, la **mise à l'abri** est obligatoire. Aucune dérogation n'est possible pour les détenteurs de basse cours. Chaque détenteur de volailles ou d'oiseaux captifs est responsable des mesures de biosécurité qu'il doit mettre en œuvre pour protéger les oiseaux détenus.

2. Les rassemblements de volailles sont interdits sur tout le territoire (des dérogations sont possibles pour les oiseaux captifs détenus exclusivement en volière)

3. En cas de découverte d'oiseaux sauvages morts, voici la conduite à tenir :

- ne pas toucher ni déplacer les cadavres,
- ne pas ramasser les oiseaux, même avec des gants,
- tenir les animaux domestiques à distance.

Tout oiseau sauvage mort ou présentant des signes suspects doit être signalé sans délai au service départemental de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) ou à la Fédération Départementale de la Chasse (FDC).

## Rucher communal

*La saison apicole du rucher communal se termine sur un bilan mitigé.*

*Un démarrage fulgurant au printemps du fait de la proximité de champs de colza, avec l'inconvénient d'essaimages précoces mais une récolte de miel satisfaisante. Plusieurs essaims ont pu être cueillis et mis en ruches.*

*Un manque de fleurs cet été, conséquence de la sécheresse, a affaibli les colonies et n'a donc pas été propice à une récolte de miel d'été.*

*La présence de nombreux nids de frelons asiatiques sur la commune se traduit par une pression énorme sur les ruches. Les abeilles étant agressées en permanence, elles n'ont pas pu sortir pour butiner. La mise en place d'une tente-piège a permis de diminuer la pression des frelons à l'automne.*



*Cependant dès le mois d'octobre, les 5 ruches ont dû être nourries pour leur donner une chance de passer l'hiver.*

*Être apiculteur amateur est avant tout un acte citoyen en faveur de la biodiversité. Aujourd'hui, un essaim naturel dans un arbre n'a que 20 % de chances de survie. Agir à notre niveau très modeste, sans attendre de récolte de miel, est un soutien aux abeilles, à la survie de l'espèce et au monde apicole.*

*A venir pour les Soulainois intéressés :*

- peinture et décoration des ruches neuves en janvier.*
- atelier de fabrication de pièges des reines fondatrices en février.*
- début de la saison apicole 2026 en mars, ce sera l'occasion de permettre aux personnes intéressées de rejoindre les Dardards !*

Renseignements et contacts en Mairie.

## Très dynamique bibliothèque !



Avec des achats annuels soutenus de romans, ouvrages jeunesse et bandes dessinées, la bibliothèque renouvelle activement son fond, qui mérite bien d'être découvert. Pour rappel, l'inscription à la bibliothèque est gratuite.

Diverses animations nous invitent à venir ou revenir à la lecture. La prochaine sera le 24 janvier 2025, avec *La nuit de la lecture*, événement national porté par le réseau des bibliothèques de France.

Alors, que nous soyons lecteurs occasionnels ou grands lecteurs, ou même amateurs de DVD, retrouvons-nous à la bibliothèque pour des découvertes et des échanges sur ce que nous avons aimé lire !

## Pour nos Aînés

Les Soulainoises et les Soulainois « un peu moins jeunes » bénéficient d'attentions particulières en fin d'année : une carte de vœux dès 70 ans, un colis gourmand dès 75 ans.

Il est très heureux que les bénéficiaires soient plus nombreux chaque année, 202 et 122 respectivement. On voit que le CCAS a fort à faire !



## Qui Que Quoi ... Soulainois ?

Sur les 33 000 points lumineux qui éclairent l'espace public des communes d'Angers Loire Métropole, environ une centaine sont à Soulaines-sur-Aubance.

Autrefois symboles de progrès et de modernité, leur usage abusif a conduit à beaucoup de gaspillage d'énergie. Ils impactent parfois le sommeil des habitants, et à coup sûr ils perturbent la vie de la faune nocturne. Les lumineux sur poteaux ou accrochés aux bâtiments seront tous remplacés par des modèles dirigés vers le bas. Les éclairages encastrés dans le sol près de la Mairie et de la Grange aux Dîmes sont débranchés. Les nouvelles lampes à LED, très économies, sont d'une couleur tirant vers le jaune, qui est moins attirante pour les insectes que la lumière blanc cru ou bleutée.

En période d'éclairage de 6h30 à l'aube et du crépuscule à 22h, mais aussi en pleine nuit, des détecteurs de présence intensifieront ou déclencheront l'éclairage pendant quelques minutes, pour la commodité et la sécurité des usagers. Les réglages seront faits en décembre.

Alors, rendez-vous ici même le mois prochain, pour une nouvelle énigme du *Qui Que Quoi... Soulainois ?*

**SAMEDI 20 DECEMBRE - 20h30 - GRANGE AUX DIMES**

**LA COMPAGNIE JUGAAD PRÉSENTE...**

**Le tiroir de Woody Allen**

**une comédie de Frédéric Sabrou mise en scène par David Ropars**

**INFO & RÉSERVATIONS : WWW.COMPAGNIEJUGAAD.FR**  
**compagniejugaad@gmail.com ou 07 68 74 10 04**

**Partenaire : Les Ponts de Cé**



## **Théâtre improvisé**

La compagnie saumuroise *L'oiseau moqueur* propose une soirée à surprises intitulée *Qui l'eût cru ?*

Des sommeliers un peu particuliers revêtent leur tablier pour se laisser porter par les choix du public vers des histoires éphémères, au gré d'une dégustation orchestrée par un maître de chai musicien... On ne sait pas d'avance où cela mène, mais c'est à consommer sans modération !

Samedi 13 décembre à 20h30



*La Grange aux Dîmes*

## **Agenda 2025**

Dates	Évènements
5-6 et 7 décembre	<b>Concerts Tribute Fest'</b> Association Loco Prod 5 décembre : Queen par Back to Queen 6 décembre : Muse par Rocket Baby Dolls 7 décembre : Pink Floyd par Parallel Project <i>Salle de la Grange aux Dimes—20h30 les 5 et 6 décembre - 16h le 7 décembre</i>
6 décembre	<b>Célébration de Sainte Barbe</b> Cérémonie d'hommage et décos <i>Centre de secours—16h30</i>
6 décembre	<b>Marché de Noël</b> APE Ecole Nicolas Condorcet <i>Espace Tilleul à partir de 15h</i>
13 décembre	<b>Théâtre improvisé Qui l'eût cru ?</b> Compagnie <i>L'oiseau moqueur</i> <i>Salle de la Grange aux Dimes - 20h30</i>
20 décembre	<b>Théâtre Le tiroir de Woody Allen</b> Compagnie Jugaad <i>Salle de la Grange aux Dimes - 20h30</i>
17 janvier	<b>Théâtre musical Et rester vivant ?</b> Compagnie Eoliharpe <i>Salle de la Grange aux Dimes - 20h30</i>
18 janvier	<b>Quatuor de musique classique XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup></b> Tournée <i>Ma région virtuose</i> <i>Près de la salle des fêtes Cortequisse - 19h</i>

## **Informations pratiques**

Mairie : accueil du public les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 14h00 à 17h30 (fermé les samedis).

02.41.45.30.21 - mairie@soulaines-sur-aubance.fr - www.soulaines-sur-aubance.fr - panneauupocket.com

Accueil périscolaire et Centre de loisirs : 02.59.16.30.63 - 06.08.01.61.62 - aej.direction@soulaines-sur-aubance.fr

Ecole (direction) : 02.59.16.12.37 ou 02.41.45.72.08

Bibliothèque : 02.41.44.29.72 - biblio@soulaines-sur-aubance.fr

Aide sociale : ccas@soulaines-sur-aubance.fr

Transport solidaire : 02.41.45.30.21

Aide à domicile : Mme DIMA : 06.16.16.72.37

Presse : Monique THIOU 06.29.99.85.22 (*Courrier de l'Ouest*) - Gérard ROBIN 02.41.57.70.27 (*Ouest-France*)

Pour proposer des articles, brèves, informations : communication@soulaines-sur-aubance.fr

**NOTA** : Les textes proposés par des rédacteurs non communaux sont mis entièrement en italique et retouchés si besoin pour la mise en page.

**Relais Petite Enfance à Mûrs-Erigné** : 02.41.66.38.91

**Réservation de salles** : accueil@soulaines-sur-aubance.fr

**Centre Social des Ponts de Cé** : 02.41.79.75.72

**Cabinet infirmier** : 02.41.45.32.93

**Urgences** : Général

**3919**

**119**